

### **Introduction :**

Les rôles et les missions au sein des équipes animatrices sont souvent mal connus. C'est pour les clarifier que nous vous proposons ce document. Il s'appuie sur « Le Courage de l'Avenir », « Ensemble pour la Mission » et sur le vécu des équipes animatrices depuis leur mise en place.

### **Rôle et missions de l'Equipe Animatrice :**

L'équipe **est animatrice**.

Elle a donc un rôle moteur en partenariat avec le prêtre qui a reçu la charge pastorale de la communauté paroissiale ou du groupement de paroisses. Les activités d'une paroisse évoluent sans cesse car elle est en perpétuelle adaptation en réponse au souffle de l'Esprit Saint. Etre à l'écoute de l'Esprit Saint n'est pas chose facile, mais c'est néanmoins indispensable. Pour répondre à cette mission en tenant compte des réalités humaines, il faut travailler ensemble, chacun avec ses moyens et ses compétences. La décision doit être collégiale et, une fois prise, tous les membres de l'équipe sont solidaires pour la mettre en œuvre.

L'Equipe Animatrice est « le curé au pluriel » de la communauté. Chacun de ses membres, baptisé et conscient de la mission, est coresponsable. Chacun y trouve sa place. L'équipe est en charge de la communion de la communauté et de la vie ecclésiale des chrétiens du secteur.

Pour ce faire elle doit être attentive au vécu des hommes ce qui implique :

- d'être en relation avec les mairies qui gèrent la vie des citoyens du secteur.
- D'être en relation avec les associations sportives, culturelles ou culturelles

- De suivre les événements importants de la vie sociale et de l'évolution du travail sur le secteur.

### **Composition de l'Equipe Animatrice :**

Une équipe animatrice est constituée de membres dont un prêtre accompagnateur. Un des membres, désigné par l'équipe, est le responsable de l'équipe. Les rôles et les missions à préciser concerneront donc :

- Le responsable de l'équipe.
- Le prêtre accompagnateur.
- Les autres membres de l'équipe.

### **Rôle et missions du responsable :**

Le responsable exerce les missions suivantes :

- Coordonner et conduire l'activité de l'équipe animatrice, en lien avec le prêtre accompagnateur avec lequel il constitue un « tandem moteur ».
- Organiser le fonctionnement de l'équipe animatrice en conformité avec les statuts adoptés par celle-ci :
- Calendrier des réunions, convocations, ordre du jour, bon déroulement des réunions (dont le respect des 3 temps : prière et partage de la Parole, regard sur la vie des hommes, conduite de la vie courante de la communauté).
- Suivi des actions décidées.
- Ne pas tout faire, mais savoir déléguer les tâches à chacun selon ses propres charismes
- Etre attentif à la cohésion de l'équipe, tout en respectant les sensibilités de chacun.
- Assurer les liens avec le Secteur et les équipes animatrices du secteur, avec le Vicariat et avec le Diocèse par l'intermédiaire de l'Equipe Diocésaine d'Animation (demande

de lettres de mission, demande d'approbation des statuts et du projet pastoral, diffusion des comptes-rendus de réunion, rencontres.

. - Anticiper et organiser le renouvellement régulier des membres dont le mandat arrive à échéance.

- Promouvoir le processus d'élaboration ou de révision du projet pastoral.

- Faire le point devant la communauté, au moins une fois par an, de l'avancement des actions du projet pastoral.

- Être aussi un équipier comme les autres.

**Nota :** un bureau restreint peut être désigné pour soutenir le responsable et éventuellement le remplacer en cas d'absence.

### **Rôle et missions du prêtre :**

Outre les missions liées à son ordination sacerdotale (*le Christ pasteur, Eucharistie, sacrements...*), le prêtre accompagnateur exerce les missions suivantes :

- Etre le modérateur de l'équipe animatrice, c'est-à-dire maintenir l'équipe dans un bon équilibre (*ou dans l'unité d'action ?*) :
- Veiller à la qualité spirituelle du discernement et des échanges lors de l'analyse des orientations.
- Les aider à prendre conscience de leur mission pastorale propre pour qu'ils puissent remplir leur rôle auprès de la communauté.

- Assurer la communion fraternelle au sein de

l'équipe animatrice.

-Vérifier l'authenticité évangélique de l'engagement missionnaire de chacun.

· Constituer avec le responsable le « tandem moteur » de l'équipe.

· Être la « courroie de transmission » entre l'équipe animatrice et l'Equipe Pastorale de Secteur.

**Rôle et missions des autres membres :**

· Apporter à l'équipe animatrice ses capacités d'observation, d'écoute, de réflexion et être le relais auprès de la communauté en éveillant, en stimulant et en coordonnant.

· Assurer personnellement le lien avec chacun des mouvements et services de la communauté qui lui ont été définis.

· Relayer et expliquer les orientations et les décisions prises par l'équipe animatrice pour faire progresser la communauté.

· Contribuer au processus d'élaboration ou de révision du projet pastoral.

· Participer au processus de renouvellement des membres dont le mandat arrive à échéance.

**Missions particulières à certains membres :**

· Représentant de l'équipe animatrice au Conseil Pastoral de Secteur et assurer la transmission des informations entre le conseil et l'équipe.

· Représentant de l'équipe animatrice au Conseil Paroissial aux Affaires Economiques et participer à la gestion économique de la paroisse ou du groupement paroissial.

· Secrétaire de l'équipe animatrice, rédiger et diffuser les comptes-rendus des réunions.

**Equipe diocésaine d'animation**

**EDA**

Maison diocésaine

21 cours Mgr Romero

91000 EVRY

**Tel : 01 60 91 17 00**

Email : [eda91@eveche-evry.com](mailto:eda91@eveche-evry.com)



**Equipe diocésaine d'Animation**

*Rôle*

*et*

*missions*

*dans*

*l'équipe*

*animatrice*

Juillet 2017

